NOUVELLES DE WASHINGTON

Suite de la 1ère page.

Dépêche Spéciale à l'Abeille.

Washington, 21 octobre. — M. Robert P. Skinner, consul-général des Etats-Unis à Londres est attendu à Washington dans quelques jours. Il se rend de Londres à Falmouth où il s'embarquera sur un vapeur à destination de New York. M. Skinner présentera un rapport au secrétaire d'état au sujet du résultat de la guerre sur le commerce des Etats-Unis.

Dépêche Spéciale à l'Abeille.

Washington, 21 octobre. — Le président Wilson a publié aujourd'hui une proclamation fixant la date du jour national d'actions de grâces au jeudi, 25 novembre. Le chef de la Nation a saisi l'occasion de féliciter les peuple des Etats Unis de jouir de la paix la plus profonde et d'une situation prospère sans égale, tandis que d'autres nations sont plongées dans les horreurs d'une terrible guerre.

Convalescence de Mme Burns.

L'état de Mme Tommy Burns, l'épouse du promoteur de pugilat, s'améliore. Le délire dont elle souffrait a disparu, et d'ici à quelques temps elle pourra quitter l'hôpital.

BULLETIN FINANCIER.

Coton.

	Middling.
Nouvelle-Orléans	11.93
Galveston	12.30
Mobile	11.88
Savannah	12.00
Charleston	12.00
Montgomery	11.75
Little Rock	12.32
Memphis	12.25
Augusta	12.06
St. Louis	12⅜
Houston	12.22

Ventes.

A la Bourse des Valeurs.

Entre 10 a. m. et 1:45 p. m. —

$2,000 Edison 5s	99¼
$1,000 City 4s	93¾
5 shares Hibernia Bank	317

A 1:45 p. m. —

62 shares American Cities Co. pfd.	34¼
$1,000 N. O. Ry. 4½s	76
$2,000 N. O. Ry. 4½s	76
$2,000 N. O. Ry. 4½s	76

Bons Divers.

Street Railroads —		
American Cities 5-6s	85½	...
B'ham Ry., L. and P. Co. 4½s	85¾	...
B'ham Ry., L. and P. Co. ref. ex. 5s	...	93½
Memphis St. Ry. Co. 5s	85½	...
Meridian L. and Ry. Co. 1st mtg. 5s	88½	...
N. O. and Carrollton R. R. 5s	103½	...
N. O. City & R. gen. mtg.	102	...
N. O. Ry. and L. Co. 4½s	75¾	76¼
N. O. Ry. and L. Co. 5s (series A)	...	70
Texas P. and L. Co. 1st mtg.	93	...
State and City —		
City 4s	93½	95
Premium Bonds	288	292
Public Improvement, 1950	89¾	90
Public Improvement, new	88¼	88¾

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.

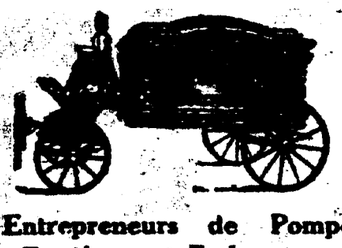

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs
1108-1112 RUE NORD REMPARTS
PHONE HEMLOCK 408

PETITES ANNONCES

PERSONNEL.

Col. Hugues J. de la Vergne a transféré son étude d'avocat au Bureau de l'Abeille, 520 rue Conti. Téléphone Main 3487.

DEMANDES.

ON desire acheter, un secretaire ancien en acajou, avec ornements en cuivre. S'adresser 520 rue Conti, au directeur. tf

ON DEMANDE — Solliciteurs pour vendre l'almanach de secours aux Belges, au prix de cinquante cents pièce. Vous gagnez dix cents par chaque almanach vendu. Le total de cette vente servira à l'acquisition de vivres et de vêtements pour les femmes et les enfants Belges nécessiteux. Votre travail peut sauver la vie de plusieurs innocents dans le besoin. Ecrire au "Belgian Calendar Committee, 18 West 34th Street, New York."
7mars—dim mer ven—tf

CHAMPAGNE
LOUIS ROEDERER
REIMS

(Unique Filiale Comme Garantie)
PAUL GELPI & FILS
AGENTS
227 Rue Decatur Nouvelle-Orléans
En faisant vos emplettes mentionnez l'Abeille.
E. V. G.

AVIS SPECIAL

Vu que notre téléphone est hors de service depuis le 20 septembre, toute communication peuvent nous être adressées par le téléphone des numéros Hem. 879 W ou Hem. 2296 W.

JOS. PETRIE & CO., Plombage.
oct 21—3f 810-12 rue Royale.

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE
Compagnie Générale Transatlantique
SERVICE POSTAL
Départs de NEW YORK pour BORDEAUX
ESPAGNE ..... 30 octobre, 3 p. m.
ROCHAMBEAU ..... 5 novembre, 3 p. m.
CHICAGO ..... 20 novembre, 3 p. m.
LA TOURAINE ..... 27 novembre, 3 p. m.
LE NOUVEAU STEAMER A QUADRUPLE HÉLICES
S. S. LAFAYETTE
Premier départ de N. Y. le 13 nov.
Pour tous renseignements s'adresser
Aux bureaux de la Compagnie,
F. J. ORFILA, AGENT GÉNÉRAL.
905 rue Common, Nouvelle-Orléans.

CHEMINS DE FER.

New Orleans Great Northern R.R.
EXCURSIONS
(Trains de Plaisir)
Tous les Dimanches
A LA PAROISSE DE
SAINT TAMMANY
Le climat le plus salutaire des Etats-Unis.
Trains de plaisir à Bogalusa!
"LA VILLE MAGIQUE DU SUD."
Wagon-salon pour les excursions de dimanches à Covington. Départ de la gare Terminus à 7:35 a. m. Arrivée de retour à 8:05 p. m.
Pour de plus amples détails, informez-vous auprès de l'agence des billets, ou téléphonez Main 4000.

Une vraie Villégiature Préparée
PAR LES
FRISCO LINES
AGENT DES BILLETS
229 rue St-Charles
Informez-vous près de lui avant de partir pour l'Ouest, au sujet du nouveau service de Californie et des prix.

CONSTRUCTION ROUTE
Le Train de New York
Quitte la Station Terminale à 7:30 P. M.
DIRECTEMENT
A la 32me rue et la 7me Avenue
Un lief de Broadway.
Eclairé à l'Electricité.
Excellent Service de Wagon Restaurant.
"A La Carte"
Bureau des Billets.
211 RUE ST. CHARLES.
Dépôt: Station Terminale, rue du Canal
PHONE MAIN 2939.

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du demi intérêt non divisé d'une propriété améliorée du Premier District, portant le numéro municipal 407 rue Magazine, entre les rues Poydras et Natchez.

Dr. Henry Bayou vs. Henry J. Strong.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,287 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 4 novembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un demi titre non divisé—bon intérêt et possession—dans une certain portion de terre et améliorations, située dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No. ——, borné par les rues Magazine, Camp, Poydras et Natchez, faisant partie du lot No. Cinq, prise du plus loin côté de la rue Natchez, mesurant dix-neuf pieds un pouce de face à la rue Magazine par soixante-dix pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure anglaise; les améliorations qui s'y trouvent étant désignées par le numéro municipal 407 rue Magazine.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FELIX J. PUIG,
Avocat pour le demandeur.
oct 1 8 15 22 29—nov 5

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente le VENDREDI 26 novembre 1915, d'une propriété de valeur et améliorée du Septième District, portant les numéros municipaux 2021 et 2026 rue Burdette, entre les rues Panola et Spruce.

Union Homestead Association vs. la Succession de Willis Wright.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,372 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI 26 novembre 1915, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, en l'Ilet No. 280 (ancien No. 108 A), borné par les rues Burdette, Fern (anciennement Washington), Spruce (anciennement Huitième) et Panola (anciennement Cyprès), désigné comme lot No. Sept (7) d'après un plan de Celles, architecte, attaché à un acte passé devant Ernest Commagere, ancien notaire en et pour cette paroisse, le 1er décembre 1879, le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Burdette par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CARROLL, HENDERSON & CARROLL,
HENRY G. McCALL,
Avocats pour la demanderesse.
oct 22 29—nov 5 12 19 25 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, du Deuxième District, portant le numéro municipal 929 rue Dauphine, entre les rues St Philippe et Dumaine.

Crescent City Building and Loan Association vs. Pascal Tarantino et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113, 780 — En vertu writ de saisie et de vente qui m'a été adresse par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 18 novembre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Dauphine, St. Philippe, Dumaine et Bourbon, dans l'Ilet No. 76. Le dit lot est désigné par de numéro 14 du dit ilet, et commençant à une distance de cent cinquante trois pieds, huit pouces et six lignes du coin des rues Dumaine et Dauphine, et mesure quarant-cinq pieds, cinq pouces et deux lignes de face à la rue Dauphine, par une profondeur de cent-vingt-sept pieds, six pouces et cinq lignes, entre lignes parallèles. Le tout d'après un arpentage de H. L. Zander, ingénieur et voyer, daté de 20 juillet 1909.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acheteur devra faire au moment de la vente un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CARL C. FRIEDRICHS & HAROLD A. MOISE,
Avocats pour la demanderesse.
oct 15 22 29—nov 5 12 17 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées de valeur dans le Sixième District, portant les numéros municipaux 4515-4517-4519 de la rue Tchoupitoulas, entre les rues Jena et Cadiz.

George A. Wille vs. Thomas Fernon, tuteur datif.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,736 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulé, je procéderai à la vente, aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, au No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 18 novembre 1915, à midi, des propriétés suivantes, décrites, à savoir:

1o—Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Jersey (maintenant Annonciation), Jena et Cadiz, étant l'Ilet No. 117, et mesure, en mesure anglaise, trente (30) pieds de face sur la rue Tchoupitoulas, par une profondeur de cent pieds, et fait partie d'un lot de terre désigné par le No. 2 d'après un plan dressé par Charles F. Zimple le 16 mars 1834, et déposé à l'étude de L. T. Caire, notaire, et le dit lot est borné sur le côté plus proche de la rue Cadiz par la ligne le séparant du lot No. 3, et du côte plus proche de la rue Jena, par l'autre moitié du dit lot No. 3.

2o—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borne par les rues Tchoupitoulas, Jena, Cadiz et Annonciation, et mesurant trente pieds de face sur la rue Tchoupitoulas, par une profondeur de cent pieds; la dite portion de terre étant la moitie du lot No. 3, d'après un plan du faubourg Bouligny dressé par Charles F. Zimple, député voyer, daté du 18 mars 1834, et déposé à l'étude de L. T. Caire, ancien notaire, et est borné sur le côté le plus proche de la rue Jena par le lot No. 2, et sur le côté le plus proche de la rue Cadiz par l'autre moitie du lot No. 3.

Saisi dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra, au moment de l'adjudication, déposer dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
J. C. HENRIQUES, Avocat pour le demandeur.
oct 15 16 22 29—nov 5 12 17 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District, portant le numéro municipal 2108 rue Touro, entre les rues N. Dorgenois et N. Rocheblave.

French Market Homestead Association vs. Joseph Gleason.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,613 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 28 octobre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances qui y ont effet ou qui en quelque sorte y appartiennent, situé dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 1330, borné par les rues Touro, Bourbon, N. Dorgenois et Nord Rocheblave, désigné comme lot No. Deux sur un croquis et certificat d'arpentage fait par Edgar Pillé, voyre, daté du 18 février 1910, et annexé à un acte de vente du Quaker Realty Company, Ltd., à Charles Meizler, passé devant E. Rouen, notaire, le 9 mars 1910, d'après lesquels croquis et certificat d'arpentage de dit lot No. Deux commence à une distance de trente-et-un (31) pieds, onze (11) pouces et sept (7) lignes du coin des rues Touro et Rocheblave, et mesure trente-et-un (31) pieds, onze (11) pouces et sept (7) lignes de face à la rue Touro, par une profondeur de cent vingt-sept (127) pieds, dix (10) pouces et cinq (5) lignes entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur doit au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
ARTHUR J. PETERS,
Avocat pour la demanderesse.
oct 15—oct 1 8 15 22 29

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, du Septième District, sur la rue Leonidas (dans l'Ilet des rues Sycamore, Mobile et Joliet).

R. Schwartz vs. Mme Mary Bush.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,998 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 18 novembre 1915, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Ce certain morceau ou portion de terre, étant et se trouvant, et situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No. 306,325 (vieux No. 130), borné par les rues Leonidas, Sycamore, Mobile et Joliet, mesurant trente pieds de face à la rue Leonidas sur une profondeur de cent cinquante pieds, entre lignes parallèles et égales, et décrit plus amplement comme suit à savoir, commençant à la rue Leonidas, à un point du lot original No. 12 du dit Ilet, deux cents quatre-vingt pieds, neuf pouces de distance du coin des rues Leonidas et Sycamore, et sept pieds, neuf pouces de distance de la ligne, séparant les lots originaux 10 et 12 du dit Ilet; le dit morceau ou portion de terre mesure trente pieds de long de la rue Leonidas, vers la rue Mobile sur une profondeur de cent cinquante pieds, entre lignes parallèles et égales. La dite ligne du dit morceau ou portion de terre plus près de la rue Mobile se trouve à une distance de deux cents trente-neuf pieds, cinq pouces de la dite rue Mobile, et quatorze pieds, quatre pouces, de la ligne séparant les lots 12 et 14 du dit Ilet. Le tout d'après un plan ou croquis daté le 9 janvier 1909, et annexé à un acte devant Edward P. Cousin, notaire, le 9 janvier 1909, Peter Riddell, à Mme Mary Bush, et signé par tous les partis intéressés.

Saisie dans la procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
EDWARD A. PARSONS,
Avocat pour la demandeur.
oct 15 22 29—nov 5 12 17 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de grande étendue et améliorées dans le Sixième District, portant le numéro municipal 2223 avenue Palmer, entre les rues Magnolia et Sud Robertson.

Greater New Orleans Homestead Association vs. Peter Randolph Hereford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,792 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulé, je procéderai à la vente, aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, au No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 18 novembre 1915, à midi, des propriétés suivantes, décrites, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 107, borné par la ligne de la propriété Bloomingdale, l'avenue Palmer ou Henry Clay, les rues Magnolia (anciennement Victor) et Sud Robertson (anciennement Breslau), et adjacente à la propriété ci-dessus premièrement décrite; désignée comme lot "B," d'après un plan dressé par George De Armas, voyer, et sur un acte de vente passé par devant Edward Dinkelspiel, notaire, daté du 25 février 1909; la dite portion de terre est composée de parties des lots Nos. 11 et 12, et mesure comme suit. Commençant à une distance de quatre vingt dix-huit pieds, six pouces et six lignes de la rue Magnolia, et à une distance de cent vingt pieds de l'avenue Palmer ou avenue Henry Clay, elle a soixante et un pieds, six pouces et six lignes sur une ligne parallèle à la rue Magnolia, et de même largeur de l'autre côté par cinquante et un pieds, six pouces sur une ligne parallèle à l'avenue Palmer, séparant la dite portion de terre de la propriété ci-dessus décrite, et cinquante et un pieds, six pouces de d'autre côté.

Saisi dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication déposer dix pour cent du prix de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
HENRY MOONEY, Avocat pour le demandeur.
oct 15 22 29—nov 5 12 17 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée, de valeur, dans le Premier District, portant le numéro municipal 529 Sud Remparts, entre les rues Lafayette et Sud Poydras.

Félix J. Dreyfous vs. Veuve Pasquale Papalia. No. 113,472.

Frank B. Twomey vs. Pasquale Papalia. No. 111,655.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — En vertu de deux writs de saisie et de vente qui m'ont ete adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les procès ci-dessus mentionnés, je procéderai à la vente, aux enchères publiques, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 18 novembre 1915, à midi, de la propriété suivante, décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No. 295, borné par les rues Remparts, Bassin, Lafayette et Sud Poydras; la dite portion de terre est situé à une distance de cent soixante et un pieds et quatre pouces du coin des rues Remparts et Lafayette, et mesure dix-sept pieds, deux pouces sur la rue Remparts, par une profondeur sur une ligne latérale plus proche de la rue Poydras de quatre-vingt cinq pieds, trois pouces sur la ligne latérale plus proche de la rue Lafayette; le dit lot a une première profondeur à partir de la rue Remparts, de long d'une ligne d'une allée mitoyenne ci-après mentionnée, de quarante quatre pieds, quatre pouces et six lignes; de là il s'élargit à angle droit, un pied, onze pouces et quatre lignes; puis il a une autre profondeur, sur une ligne parallèle à, et plus proche de la rue Lafayette de quarante pieds, dix pouces et deux lignes jusqu'à la ligne à l'arrière sur laquelle il a une largeur de dix-neuf pieds, un pouce et quatre lignes; ensemble avec le libre usage en commun, avec la propriété avoisinante, d'une allée sur le côté plus proche de la rue Lafayette de trois pieds, onze pouces, de largeur par une profondeur de quarante quatre pieds, quatre pouces et six lignes, ouvrant sur la rue Remparts; et aussi avec le droit de construire sur la propriété ci-dessus décrite commençant à et seulement à, la hauteur d'un immeuble, obligaire à un étage, et améliorations qui pourraient empiéter sur la largeur de cette allée ci-devant décrite, d'un pied, onze pouces et quatre lignes par la profondeur entière de la dite allée; le tout d'après un croquis d'arpentage fait par L. H. Pillé, député voyer municipal, en date du 17 avril 1882, annexé à un acte de vente passé par devant B. Ory, notaire, le 24 juin 1882; la dite portion de terre étant composée de la majeure partie du côté de la rue Poydras, du lot original désigné par le numéro sept d'après un plan fait par le dit L. H. Pillé de 24 novembre 1880, déposé comme plan No. 65 à l'étude de C. E. Fortier, notaire.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication déposer dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER, Avocat pour le demandeur dans le procès No. 113,472.
FELIX J. DREYFOUS, Avocat pour le demandeur dans le procès No. 111,655.
oct 15 16 22 29—nov 5 12 18

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mary A. Sullivan, épouse de Joseph J. Brown, et son dit époux pour aider, autoriser et assister, vs. Albert Senac.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 70,130 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans de procès ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St. Louis, dans le Deuxière District de cette ville, le SAMEDI 23 octobre 1915, à 11 heures du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Le contenu d'un bar, comprenant une caisse enregistreuse, caisses de bière, tables, chaises, etc.

Saisis dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
DANIEL BOND, avocat pour le demandeur.
oct 12 18 22

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, du Deuxième District, portant le numéro municipal 927 rue Toulouse, entre les rues Bourgogne et Dauphine.

Félix J. Dreyfous vs. Veuve Pasquale Papalia et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,472 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 28 octobre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre "B," dans l'Ilet No. 89, borné par les rues Toulouse, St. Pierre, Bourgogne et Dauphine, sur un plan ou croquis dressé par C. A. De Armas, député voyer de ville, date le 21 avril 1884, et annexé à l'acte passé pardevant George C. Preot, ancien notaire, le 21 de mai 1884. D'après le dit croquis, de dit lot mesure trente-deux pieds de face à la rue Toulouse, par une profondeur de cent-soixante pieds, trois pouces et quatre lignes sur la ligne de côté plus près de la rue Bourgogne, une première profondeur sur ligne opposée de côté plus proche, de la rue Dauphine de cent vingt-huit pieds, de là se rétrécissant quatre pieds sur une ligne courant vers la rue Bourgogne, de là une seconde profondeur sur une ligne courant vers la rue St. Pierre, de trente-deux pieds, trois pouces et quatre lignes, et de là vingt-huit pieds de large sur la ligne en arrière.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
H. METHOFF,
Avocats pour la demanderesse.
sept 24—oct 1 8 15 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée, du Septième District, portant le numéro municipal 1311 rue Leonidas (dans l'Ilet des rues Plum, Poplar et Joliet).

Crescent City Building and Homestead Association vs. Charles Bender.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,779 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 18 novembre 1915, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'Ilet No. 542, vieux plans No. 168, nouveau plan, borné par les rues Leonidas, Plum, Cinquième (maintenant rue Poplar) et Jefferson (maintenant Joliet) sur un plan par C. A. Hadin, voyer, et déposé comme plan No. 138, dans le bureau de L. O. Stark, ancien notaire. Le dit dot est désigné par le No. 20, mesurant trente pieds de face à la rue Leonidas par cent vingt pieds de profondeur.

Saisie dans la procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
C. C. FRIEDRICHS & HAROLD A. MOISE,
Avocats pour la demanderesse.
oct 15 22 29—nov 5 12 17 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District, portant le numéro municipal 717 rue Toulouse, entre les rues Royale et Bourbon.

Conservative Homestead Association vs. Mme Elizabeth C. Hoffman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 112,420 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 28 octobre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet No. 61, borné par les rues Toulouse, Royale, Bourbon et St-Pierre, désignée comme un certain lot de terre se trouvant à une distance de cent six pieds neuf pouces de la rue Royale, et mesurant vingt pieds de face à la rue Toulouse, par une profondeur de soixante pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
ANDREW M. BUCHMANN,
Avocat pour la demanderesse.
sept 24 25—oct 1 8 15 22 27 28

VENTES AUX ENCHERES.

PAR LE SHERIF CIVIL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente le VENDREDI 26 novembre 1915, de propriétés de valeur et améliorée du Septième District, portant les numéros municipaux 2020 et 2022 rue Burdette, entre les rues Panola et Spruce.

Jackson Building and Loan Association vs. Succession de Willis Wright.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,306 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI 26 novembre 1915, à midi, la propriété suivante décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Septième District de cette ville, en l'Ilet No. 280 (ancien Ilet No. 108 A), borné par les rues Burdette, Fern (anciennement Washington), Spruce (anciennement Huitième) et Panola (anciennement Cyprès), désigné comme lot No. six d'après un plan passé devant Ernest Commagère, ancien notaire en cette ville, le 1er décembre 1879, le dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Burdette par une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
EMILE IOMES,
Avocat pour la demanderesse.
oct 22 29—nov 5 12 19 25 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'intérêt dans la propriété de valeur améliorée dans le Quatrième District, formant le coin des rues Ste-Marie et Chestnut (dans l'ilet de la rue New Camp et Felicity Road).

Edwin P. Muller vs. Charles P. McEnery.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 113,483 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 28 octobre 1915, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:

Le sixième intérêt non divisé du défendeur, Charles P. McEnery, dans la propriété suivante décrite, à savoir. Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges et appartenances qui y ont effet ou qui sous quelque rapport y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Ste-Marie, New Camp, Felicity Road et Chestnut, désignés par les Nos. Un et Deux sur un plan dressé par Pillé et De Pouilly, voyers, sous la date du 24 octobre 1905, et déposé pour référence au bureau de E. G. Gottschalk, ancien notaire dans cette ville, comme plan No. 47 dans le livre des plans No. 1. Les dits lots sont adjacents et mesurent chacun vingt-sept pieds et deux pouces de face sur la rue Ste-Marie par cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles, et allant derrière à une allée environ dix pieds de largeur, commune aux dits lots. Le sus-dit lot No. 1 forme le coin des rues Ste-Marie et Chestnut.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du moment du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOS. A. CASEY,
Avocat pour le demandeur.
sept 24 25—oct 1 8 15 22 27 28

AVIS AUX CREANCIERS

ANNONCE JUDICIAIRE.

In re liquidation de la Prudential Savings and Homestead Society.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,649 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir